



Communiqué de presse

Réussite des placements AI au cours de l'année Covid

Malgré COVID-19, le nombre des réadaptations des offices AI est élevé.

Lucerne, 16 avril 2021 – le lock-down, l'obligation du télétravail et de nombreux impondérables ont rendu le travail de la réadaptation difficile, voire impossible dans certains cas, l'année dernière. Néanmoins, les offices AI ont pu intégrer près de 22 000 personnes sur le premier marché du travail en 2020. C'est ce qu'a annoncé la Conférence des offices AI (COAI), qui publie en même temps ses statistiques annuelles sur le succès de la réadaptation.

En 2020, les 26 offices AI cantonaux ont pu placer 21 678 personnes sur le premier marché du travail de Suisse, c'est-à-dire celui qui est accessible à tous. Cela représente une baisse de 3,8 % par rapport à l'année précédente. Le fait qu'il ne s'agisse que d'une légère baisse montre le succès du travail. La réadaptation professionnelle ne signifie pas seulement la création d'un nouvel emploi, mais, dans de nombreux cas, la conservation de l'emploi actuel par des mesures de détection et d'intervention précoces. Dès lors, 14 482 personnes ont pu conserver leur emploi grâce au soutien de l'AI et 7196 personnes ont trouvé un nouvel emploi en dehors de leur entreprise.

Notion du succès de la réadaptation

La réadaptation est considérée réussie quand le potentiel de la personne (sur le lieu de travail) peut être exploité au mieux. Le succès de la réadaptation se mesure, entre autres, au nombre de placements effectués dans toute la Suisse. L'accent est mis sur ce que l'on appelle le premier marché du travail. Mais l'AI réussit aussi à réadapter des personnes sur le second marché du travail, c'est-à-dire un travail qui s'effectue principalement dans des institutions. Concrètement, cela représentait 819 personnes l'année dernière. « Les chiffres nous réjouissent et incite à la confiance. Les offices de l'AI soulignent ainsi leurs compétences et leurs qualités d'assurance de réadaptation », déclare Florian Steinbacher, président de la COAI. Il ajoute: « Le travail de la réadaptation ne sera pas plus facile compte tenu de la situation de Corona et de ses effets sur le marché du travail. Une coopération étroite entre tous les acteurs reste nécessaire pour que des solutions puissent être trouvées même dans une situation économique difficile. »

La base d'une réadaptation réussie

Avec nos associations partenaires et les employeurs, l'AI garde le cap. Les collaboratrices et collaborateurs des offices AI constituent la clé du succès. Il faut faire preuve de beaucoup d'empathie et de clairvoyance dans la recherche de solutions de réadaptation. Par exemple, les adolescents et les jeunes adultes bénéficient déjà d'un large éventail de mesures professionnelles tout au long de leur parcours de formation. Avec le développement continu de l'AI, les offres de réadaptations seront optimisées, en particulier pour ce groupe cible.

Conférence des Offices AI – www.coai.ch

La COAI est une association faîtière regroupant les 26 offices AI des cantons, l'office AI pour les assurés résidant à l'étranger et l'établissement d'assurance-invalidité de la Principauté du Liechtenstein. La COAI se définit comme un acteur dans le dialogue national en faveur de l'AI. Fondée en 1995, elle est organisée comme association depuis le 1^{er} janvier 2006. Le financement est assuré par les cotisations des membres.

Contacts pour de plus amples informations :

Florian Steinbacher, Président de la COAI, directeur de l'office AI pour les assurés résidant à l'étranger (OAIE), téléphone 058 461 94 85, florian.steinbacher@zas.admin.ch

Annexes : placements des offices AI 2012 – 2020 (chiffres et graphique)
Fiche d'information sur le succès de la réadaptation